

**NOTICE EXPLICATIVE
INSCRIPTION AUX TEMPS MUNICIPAUX
2021-2022**

- Restauration scolaire
- Garderie périscolaire
- ACM mercredi journée complète
- ACM ½ journée : renseignement auprès du service enfance jeunesse
ATTENTION, places limitées ET commission d'attribution.
- Etude : les inscriptions seront prises ultérieurement

DOSSIER TELECHARGEABLE SUR LE SITE DE LA MAIRIE ET LA PAGE FACEBOOK

**OUVERTURE DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE AU PUBLIC
Lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 18h00**

Attention !

**Aucune inscription ne sera prise en dehors de cette période
Le non-respect de ces dates entrainera une majoration du tarif comme le prévoit
le règlement intérieur des temps d'accueils municipaux voté le 14.03.19 par
délibération n°19-043**

CONDITIONS DE DEPOT DES DOSSIERS :

**Vu les conditions sanitaires actuelles, les familles devront se présenter au Service
Enfance Jeunesse dans le respect du planning ci-dessous :**

Semaine du 17/05 au 28/05 :

Accueil des familles des enfants scolarisés à **Marie Mauron et Cigaloun**

Semaine du 31/05 au 11/06 :

Accueil des familles des enfants scolarisés à **Moulin de Laure et Sibourg**

Semaine du 14/06 au 25/06 :

Accueil des familles des enfants scolarisés aux **Pinèdes et Baïsses**

1 - AUCUN RETOUR DE DOSSIER PAR MAIL

2 - AUCUN DÉPÔT DE DOSSIER EN BOÎTE AUX LETTRES

3 - TOUT DOSSIER INCOMPLET **SERA REFUSÉ**

4 - AUCUNE COPIE NE POURRA ÊTRE EFFECTUÉE AU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

5 - EMARGEMENT OBLIGATOIRE DU CAHIER DE SUIVI DES DÉPÔTS DE DOSSIER

Coordonnées : SERVICE ENFANCE JEUNESSE

☎ 04 90 42 90.95

affaires.scolaires@lancon-provence.fr

1- RESTAURATION SCOLAIRE

4 possibilités :

Régulier 1, 2, 3 ou 4 jours inscription avec jours fixes toute l'année	Compléter l'annexe 1
Planning mensuel	Compléter l'annexe 1 + planning annexe 1 bis à retourner au service enfance jeunesse avant le 20 de chaque mois pour le mois suivant
Exceptionnel	Compléter l'annexe 1 + prévenir le service Enfance Jeunesse par mail minimum 2 jours ouvrés avant
PAI	Compléter l'annexe 1

2- GARDERIE PERISCOLAIRE

3 possibilités :

Pour toutes inscriptions Compléter l'annexe 2 la fiche sanitaire fournir les copies des pages vaccinations avec les noms et prénoms de l'enfant	
Inscription régulière	Compléter en plus l'annexe 3
Inscription au planning	Compléter en plus l'annexe 4 à retourner au service Enfance Jeunesse au plus tard le 20 de chaque mois pour le mois suivant.
Exceptionnel	Contacteur le service Enfance Jeunesse par mail minimum 2 jours ouvrés avant

3- ACM MERCREDI

3 possibilités :

Pour toutes inscriptions Compléter l'annexe 6 la fiche sanitaire fournir les copies des pages vaccinations avec les noms et prénoms de l'enfant Copie de l'avis d'imposition 2019/2020	
Inscription annuelle (tous les mercredis de l'année scolaire)	Cocher sur l'annexe 6 la case correspondante.
Inscription en ½ journée	Cocher sur l'annexe 6 la case correspondante
Inscription trimestrielle	Cocher sur l'annexe 6 les mercredis souhaités